



# Conducteur/trice d'engins de chantier

**Vous êtes fasciné(e) par les bulldozers et les pelleteuses ? Devenez conducteur/trice d'engins de chantier ! Votre mission ? Exécuter des travaux de terrassement, de démolition ou de fondation avec des machines spécialisées et adaptées. Ce métier vous permettra de travailler sur des chantiers très variés.**

## Le métier

En tant que conducteur/trice d'engins de chantier vous pourrez exécuter des travaux de fouilles, transporter des terres ou des matériaux, niveler et compacter un terrain, placer des éléments de construction préfabriqués, participer à la construction de routes et de voies ferrées,...

## Conduire... et le reste !

Exercer ce métier exige une maîtrise parfaite de l'engin en question mais aussi l'acquisition des compétences techniques telles la connaissance du fonctionnement des moteurs diesel et des systèmes hydrauliques, électriques et pneumatiques. Vous êtes aussi responsable de l'entretien, du contrôle et des petites réparations de l'engin.

## Evitez les dangers

Un bulldozer, un compacteur, un marteau-piqueur ou une niveleuse sont des outils très puissants ! Vous devez donc les manier avec la plus grande prudence et rester concentré(e) en permanence afin de ne jamais mettre vos collègues et vous-même en danger.

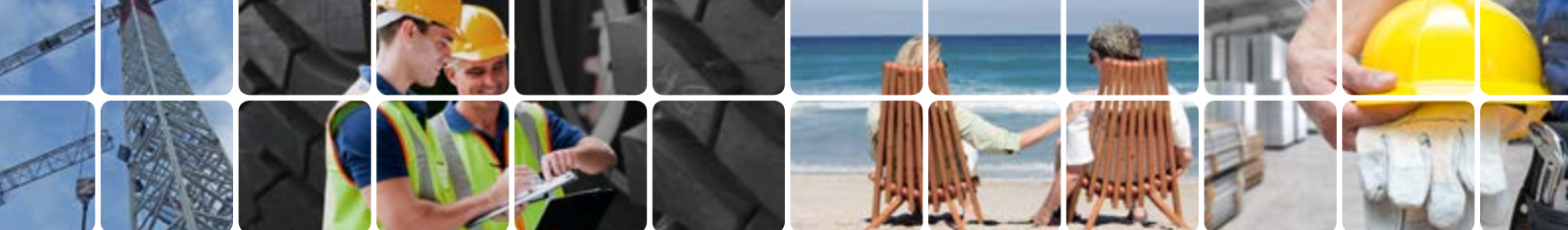
## Sur tous les chantiers et à toutes les étapes

Le travail d'un(e) conducteur/trice d'engin de chantier se situe pendant tout le processus de construction et sur différents types de chantiers. Vous travaillerez aussi bien dans la construction de bâtiments résidentiels et publics que dans la construction industrielle, routière ou civile (ouvrages hydrauliques et dragage).

## Témoignage

*« Depuis mon enfance, je m'intéresse aux engins et aux moteurs. J'ai fait connaissance à l'école des pelleteuses, compacteurs et autres engins de chantier. Outre les travaux d'entretien et les petites réparations, j'aime utiliser ces machines qui offrent beaucoup de possibilités. Creuser des tranchées, charger des camions et dresser des talus, un travail très varié et amusant ! »*

Kevin • conducteur d'engins de chantier



# UN TRAVAIL DANS LA CONSTRUCTION ?

## RIEN QUE DES AVANTAGES !



**Vous recevez non seulement un salaire attractif, et vous bénéficiez en outre d'une foule d'avantages supplémentaires :**

- Des primes pour les travaux exceptionnels ou difficiles
- Une prime de chômage intempéries
- Une prime pour les aptitudes particulières
- Une prime annuelle de fidélité
- Une indemnité en cas d'empêchement de travailler à cause du gel, d'un chômage temporaire, d'une incapacité de travail, etc.
- De nouvelles possibilités de formation pour se recycler et progresser
- Un soutien financier lors d'un emprunt hypothécaire

## LA RÉALITÉ DE LA CONSTRUCTION C'EST :

### Une grande diversité

Le secteur propose un grand choix de métiers qui peuvent s'exercer dans des contextes très divers : de la rénovation résidentielle au vaste chantier de génie civil, en petite équipe ou au sein d'une grande entreprise, à l'intérieur ou à l'extérieur, de façon artisanale ou en recourant à l'utilisation des techniques les plus innovantes et des matériaux les plus révolutionnaires ... Les possibilités de trouver un métier et un environnement de travail adaptés à ses goûts et sa personnalité sont donc très nombreuses.

### Un secteur particulièrement innovant

La capacité d'innovation du secteur se traduit par des multiples évolutions remarquables, révélatrices du potentiel d'adaptation des entreprises de construction face aux défis technologiques de l'avenir et aux obligations de résultat auxquelles elles sont soumises, en matière énergétique, par exemple. La construction, aujourd'hui, évolue quotidiennement

### Des métiers dans l'air du temps

Les avancées permises par la recherche et le développement font qu'aujourd'hui, les métiers de la construction s'inscrivent dans l'air du temps. L'intégration du développement durable et du respect de l'environnement, dans le cadre des nouvelles réglementations européennes, en sont un exemple.

**Vous êtes intéressé par ce métier ? Prenez contact avec votre bureau régional Constructiv !**

Bureaux régionaux Constructiv de Wallonie et Bruxelles		
Brabant-Wallon et Namur	t 081 24 03 40 - f 081 24 03 48	bnl@constructiv.be
Bruxelles	t 02 209 67 62 - f 02 210 03 37	bru@constructiv.be
Hainaut	t 067 49 32 00 - f 067 49 32 09	ht@constructiv.be
Liège	t 04 221 56 60 - f 04 221 56 67	lg@constructiv.be
Luxembourg	t 061 24 04 70 - f 061 24 04 79	lux@constructiv.be